

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 20 novembre 2015

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 13

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves — DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : ASSELIN Marie-Christine - DAGUISE Laurent

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Choix du cabinet d'études pour le plan local d'urbanisme
- Abords de la mairie : choix de l'entreprise pour les travaux de voirie
- Fonds de concours exceptionnel
- Contrat pour la gestion de fourrière animale
- Devis concernant le photocopieur de la mairie
- Rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Convention de mise à disposition du local commercial situé place aux moines
- Désignation de deux agents pour le recensement de la population
- Demande de réservation de la salle des fêtes par la commune de Champeaux
- Tour de garde pour les élections régionales

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Délibération en lien avec la démission du suppléant SMICTOM
- Brioches de l'amitié
- Organisation d'un groupe de travail pour les risques suite au terrorisme actuel
- Concert au P'ty Bistrot le 4 décembre 2015

En début de séance, Thérèse propose de faire une minute de silence pour les victimes des derniers attentats.

I : Choix du cabinet d'études pour le plan local d'urbanisme

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 octobre 2015.

Cinq cabinets ont répondu à l'appel d'offre. Un tableau de comparaison des prix, des calendriers, de la qualité de l'équipe, de la qualité des livrables, nous est présenté.

La commission d'appel d'offre et le groupe de travail PLU ont choisi l'Atelier d'Ys.

Le conseil municipal valide cette décision.

II : Abords de la mairie : choix de l'entreprise pour les travaux de voirie

Une première présentation des entreprises avait été proposée lors du conseil d'avril dernier. Les entreprises MAN TP et PIGEON TP avaient été pré-sélectionnées mais il manquait des éléments de comparaison. Une présentation des nouveaux éléments chiffrés nous est proposée.

A prestation égale pour des surfaces égales, le chiffrage pour l'entreprise MAN TP est inférieur.

Le conseil municipal valide le choix de la société MAN TP.

III : Fonds de concours exceptionnel

Lors du dernier conseil municipal, nous avons parlé d'un fonds de concours exceptionnel qui pourrait être attribué par Vitré Communauté. La commune doit, pour en bénéficier, avoir des projets de travaux.

L'ensemble des travaux prévus et évoqués lors du dernier conseil représente une enveloppe de 120 000 € environ:

- Aménagement des abords de la mairie
- Mise aux normes PMR
- Travaux de voirie
- Réfection extérieure du local technique communal (anciens vestiaires de foot)
- Remplacement du photocopieur

IV : Contrat pour la gestion de fourrière animale

La commune doit avoir des solutions pour les animaux errants (chiens et chats) car actuellement l'endroit prévu n'est pas conforme pour les services vétérinaires. La responsabilité du maire est engagée donc une présentation de trois solutions pour fourrière animale est proposée :

- Chenil Service à Betton
- SPA de Châteaubourg
- L'Arche de nos compagnons à Saint Germain du Pinel

Le conseil municipal valide l'adhésion à Chenil Service pour un an et fera un bilan au bout de cette année du nombre d'animaux capturés.

V : Devis concernant le photocopieur de la mairie

Le photocopieur commence à avoir des difficultés techniques pour les photocopies et les scans. Deux devis sont proposés :

- ASI Châteaubourg : 2 480€ en HT
- EBS Noyal Chatillon : 2 500 € en HT

ASI assure la reprise de l'ancien photocopieur car actuellement nous travaillons avec eux et la maintenance est un peu moins chère que EBS.

Voir la possibilité d'intégrer la fonction fax, avant de prendre la décision.

VI : Rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau

Auguste nous présente le rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau qui doit être présenté aux conseillers municipaux des communes desservies.

Quelques chiffres :

23 065 abonnés sur le territoire ; 2.36% de plus du nombre d'abonnés ;

386 abonnés sur Marpiré

53 800 habitants desservis

Consommation moyenne est de 141m³ par abonné par an

5.202 km d'extension de canalisation

La qualité de l'eau et la protection de l'eau est conforme à celle demandée par l'ARS.

VII : Renouvellement ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie existe avec le Crédit agricole pour pallier aux mouvements des finances de la commune. Le terme de cette ligne arrive à échéance donc il faut savoir si on la renouvelle ou pas. Les frais de dossier sont de 400€ par an.

Vu la situation actuelle de la trésorerie, la ligne de trésorerie n'est pas forcément nécessaire et peut éventuellement être remise en place si besoin.

Le conseil municipal décide de ne pas revalider cette ligne de trésorerie.

VIII : Convention de mise à disposition du local commercial situé place aux moines

La reprise du fonds de commerce de Florence est en cours de négociation et en bonne voie puisque le futur exploitant est venu se présenter en début de réunion.

Une convention de mise à disposition devra donc être refaite.

Dans la convention actuelle, la commune mettait à disposition le bâtiment et le matériel. La commune prenait à sa charge l'eau et l'électricité.

Un inventaire serait souhaitable. Il faudra préciser dans la convention que l'entretien et la remise en état du matériel est à la charge de l'exploitant.

Le conseil municipal accepte les mêmes termes de la convention pour le futur exploitant.

IX : Désignation de deux agents pour le recensement de la population

La candidature d'Annick BARBOT avait déjà été retenue par le conseil municipal.

Marie-Thérèse NEVEU est également candidate pour faire le recensement.

Le conseil municipal valide ces deux candidatures.

Leur rémunération est fixée à 850 € brut chacune.

X : Demande de réservation de la salle des fêtes par la commune de Champeaux

Fabienne BELLOIR, Maire de Champeaux, a demandé si on pouvait mettre à disposition la salle des fêtes pour l'arbre de Noël du regroupement pédagogique Landavran/Champeaux.

Le conseil municipal valide la demande mais la mise à disposition ne sera pas gratuite.

XI : Tour de garde pour les élections régionales

Le 6 décembre :

8h/10h : Thérèse, Hervé, Gildas

10h/12h : Jean-Yves, Laurent, Gisèle

12h/14h : Geneviève, Frédéric, Alain

14h/16h : Auguste, Thierry, Ludivine

16h/18h : Christelle, Marie-Christine, Thérèse

Le 13 décembre :

8h/10h : Thérèse, Hervé, Laurent

10h/12h : Gildas, Jean-Yves, Ludivine

12h/14h : Geneviève, Frédéric, Alain

14h/16h : Auguste, Thierry, Gisèle

16h/18h : Christelle, Marie-Christine, Cécile

XII : Délibération en lien avec la démission du suppléant SMICTOM

Frédéric LEJAS souhaite démissionner de la suppléance du SMICTOM.

Ludivine FAUCHEUX accepte de prendre sa place.

Le conseil municipal valide la nouvelle suppléante.

Jean-Yves fait d'ailleurs un point sur une réunion qui a eu lieu à Taillis. Le conseil municipal doit donner une position pour les évolutions à venir : ramassage tous les 15 jours, point de collecte fixe dans la commune.

XIII : Brioches de l'amitié

58 000 brioches ont été vendues dans le département.

Un compte rendu est prévu le 8 décembre 2015 à Vitré. Les bénévoles sont conviés.

Jean-Yves, Thérèse et Geneviève y participeront.

XIV : Concert au P'ty Bistrot le 4 décembre 2015

Un concert est organisé au P'ty Bistrot de 20h à 23h. Hervé demande s'il faut faire un courrier à la mairie. L'association étant responsable du lieu, elle est aussi responsable de l'organisation. Une signalisation de danger sera mise en place pour faire ralentir la circulation des véhicules.